

A Larochette elles étaient fixées, le matin, de 8 à 12; l'après-midi, de 1 à 3 en hiver et de 2 à 4 en été. A Dudelange, Esch-s.-A., Petange la classe de l'après-midi se faisait de 1½ à 4; à Luxembourg, de 2 à 4 heures.

Des heures d'études pour les élèves, sous la surveillance des maîtres, eurent lieu près de la plupart des écoles : de 4½ à 6, de 5 à 6½ ou de 5 (5½) à 7 heures du soir, 3 ou 4 fois par semaine.

A Differdange, Dudelange, Esch (garçons) le congé hebdomadaire était fixé à l'après-midi du jeudi. A l'école de Wiltz il se composait de deux demi-journées; partout ailleurs, de tout le jeudi.

Les vacances de Pâques commencèrent le Jeudi-Saint, pour finir à Quasimodo. A Wiltz seulement les classes reprirent déjà le mercredi après Pâques.

Les vacances d'automne étaient fixées partout au mois de septembre.

Relativement à l'organisation des écoles, il y a encore lieu de faire remarquer ce qui suit :

1° les 2 écoles nouvelles — Luxembourg, garçons, et Grevenmacher, garçons — n'avaient forcément, la 1^{re} année de leur existence, qu'une classe d'élèves, avec un maître;

2° 6 autres écoles de garçons : Differdange, Dudelange, Petange, Remich, Vianden, Larochette, n'étaient également dirigées que par un maître, mais les élèves y formaient 2 divisions, correspondant à 2 années d'études;

3° c'était là aussi l'organisation de 4 écoles de filles : Grevenmacher, Esch-s.-A., Niederkorn, Remich;

4° dans 2 écoles de garçons : Esch-s.-A., Wiltz, les élèves des deux années formaient 2 classes séparées; l'une de ces écoles avait 2 maîtres, l'autre en avait 3;

5° l'école des filles de Luxembourg avait 3 classes, correspondant à 3 années d'études. A cause du grand nombre